



SYNTHESE DES CONSEILS DES ACCUEILS DE LOISIRS

RAPPEL DE LA THEMATIQUE « ORGANISATION DE LA SEMAINE A LA RENTREE SCOLAIRE »

Présentation de la semaine scolaire à la rentrée scolaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi avant et après l'école :

7h00/8h20 Accueil de loisirs préscolaire

8h20/8h30 Ouverture des portes des écoles et accueils par les enseignants

8h30/11h30 Apprentissage scolaire

11h30/13h20 temps de la pause méridienne

13h20/13h30 Ouverture des portes des écoles et accueils par les enseignants

13h30/16h30 Apprentissage scolaire

16h30/19h15 Accueil de loisirs post scolaire pour les enfants d'âge maternel et les enfants de CP

16h30/18h00 Etudes pour les enfants de CE1/CE2/CM1/CM2

18h00/19h15 Accueil de loisirs post étude

Mercredis :

De 7h00 à 19h15

7h00/9h00 accueil des enfants : arrivée sur les centres de loisirs. Des points d'accueils avec un système de car pour transporter les enfants en élémentaire sera organisé.

9h00/17h00 temps d'activité

17h00/19h15 accueil des enfants dans l'attente de leur départ. Un transport en car sera organisé pour le retour des enfants sur les points d'accueils du matin.

En raison de cette organisation il n'y a plus de nécessité à maintenir les accueils courts gratuits.

Présentation des structures

Actuellement 13 centres maternels accueillent les enfants jusqu'aux CP sur le temps périscolaire avant et après l'écoles et les mercredis.

Nous disposons également de 2 centres élémentaires (CROC LOISIRS et ARC EN CIEL).

Un troisième centre de loisirs élémentaires ouvrira ses portes en mai 2018

La répartition des enfants sur les trois centres permettra d'harmoniser les effectifs et d'accueillir les enfants de CP les mercredis et vacances scolaires dans les centres élémentaires.



Une réunion dans le réfectoire du groupe scolaire BERTIN est prévue le 4 avril 2018.

A la rentrée 2018 il n'y aura donc plus d'accueil des enfants de CP en maternel les mercredis et les vacances scolaires

En septembre 2018 Mme LE MOING annonce le démarrage des travaux de reconstruction du centre arc en ciel sur le site actuel.

Présentation des activités

Sur le temps de pause méridienne :

Nous continuerons à organiser le temps de pause méridienne comme suit :

- Un temps de repas d'environ $\frac{3}{4}$ d'heures
- Un temps d'activités d'environ $\frac{3}{4}$ d'heures pour les enfants d'âges élémentaires.

Pour les mercredis :

Le retour à la journée complète de fonctionnement implique de repenser et renforcer les activités des mercredis. D'ores et déjà, l'offre de sorties culturelles une fois par semaine, durant les vacances scolaires est proposée depuis les vacances de la Toussaint 2017 .

Les directeurs proposeront lors des prochains conseils de parents au mois de mai, les projets qui seront mis en place pour la rentrée prochaine, projet proposé par cycle toutes les 6 ou 7 semaines.

Les accueils de loisirs fonctionneront de 7h00 à 19h15. La présence à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas comme pour les vacances sera proposée et facturée de la même façon.

Des points d'accueils seront organisés pour certains centres élémentaires comme pour les vacances.

Une inscription préalable et une réservation (jusqu'au mercredi de la semaine antérieur et jusqu'à 20 jours avant le premier jour des vacances) sont requises pour la fréquentation des enfants.

Mr BLANQUER, ministre de l'éducation nationale, auquel sont rattachés les accueils de loisirs, travaille à la mise en place d'un PLAN MERCREDI que la ville mettra en œuvre dès que les textes d'application seront parus.

Une des perspectives envisagées est de développer des activités culturelles et sportives et la possibilité de transversalité avec les associations Franconvilloises et le service des sports « multisport » lorsqu'ils sont proposés à proximité des accueils de loisirs les jours d'accueil de loisirs. Le PEDT (Projet Educatif Territorial) sera réécrit en ce sens.

Pour le périscolaire du soir :

Les études :

Les études sont organisées pour les enfants de CE1/CE2/CM1/CM2, après l'école et jusqu'à 18h00, elles sont facturées au forfait (24 € mensuel).

L'organisation des études est assurée par les directions d'école sous la responsabilité de l'Elue en charge des affaires Scolaires Mme LE BERRE et de Mme GRAVE en sa qualité de Directrice.



Suite aux retours sur ce temps lors du comité de pilotage de novembre 2017, une réunion est programmée pour harmoniser les pratiques sur l'ensemble des écoles avec les directeurs d'écoles.

Les accueils de loisirs pré et post scolaires :

Les accueils de loisirs pré et post scolaires seront maintenus. Une inscription annuelle est requise, il n'y a pas de réservation à effectuer. La facturation est établie à la présence et facturée au quotient familial.

Attention en raison de la suppression des accueils courts à la rentrée de septembre 2018 :

En maternelle, les enfants inscrits seront remis à la fin de l'école (16h30) aux animateurs. En cas de non inscription les enfants restent sous la responsabilité des enseignants jusqu'à l'arrivée du responsable de l'enfant.

En élémentaire, les enfants de CP inscrits en centres de loisirs sont remis à la fin de l'école (16h30) aux animateurs. En cas de non inscription à l'accueil de loisirs ou à l'étude, les enfants ne sont pas gardés par les enseignants ou les animateurs.

Questions et points évoqués par les parents lors des 5 premiers conseils d'accueil de loisirs :

Concernant les lieux d'accueils et les activités :

- Sera-t-il possible de rester en accueil de loisirs maternel les mercredis dans les écoles maternelles ?

Certains parents évoquent qu'ils auraient répondu défavorablement au sondage sur le retour aux quatre jours si tel n'est pas le cas.

Mme LE MOING a sondé les parents présents sur les conseils et la plupart souhaitent rester sur les écoles. Un système de transport est souhaité lorsque les écoles sont excentrées entre elles.

En annexe 1 et 1 bis, vous est proposée la répartition par accueil de loisirs pour les mercredis de mai à juillet et pour la rentrée de septembre avec les points d'accueil pour les élémentaires

Si vous le souhaitez, vous pouvez par retour de mail nous communiquer votre avis

Il est envisagé de sonder les familles sur les besoins de garde pour la rentrée scolaire de septembre 2018. Un questionnaire est en cours d'élaboration.

- Certains parents demandent pourquoi les enfants sont accueillis dans les réfectoires ?

Mme LE MOING explique que les centres n'ont pas dans toutes les écoles de locaux dédiés, elle le demande et le demandera systématiquement dans les réhabilitations d'écoles (FERRY et GARE)

Pour les élémentaires depuis 2014, nous sommes passés d'une structure (ARC EN CIEL) à trois structures élémentaires avec la création de CROC LOISIRS et « BERTIN » à venir.



- Certains parents expliquent qu'ils ne peuvent pas inscrire leurs enfants au multisport proposé par le service des sports car les horaires proposés ne correspondent pas à leurs horaires de travail.

Mme LE MOING informe les parents que MME FORTUNATO, élue en charge des sports a lancé un questionnaire aux familles déjà utilisatrices du multisport pour connaître leurs besoins à la rentrée, et travaille sur la réorganisation des plannings des activités sportives, notamment la perspective en fonction des besoins de proposer une activité multisport aux enfants des accueils de loisirs dans un gymnase en proximité.

Concernant la communication et les modalités d'accueil :

- Les parents demandent un lien entre le kiosque famille et la rubrique votre avis nous intéresse sur le site de la ville.
- Les parents demandent si l'on peut mettre sur le kiosque le document à cocher pour le transport, ce dernier est remis actuellement en format papier dans les structures et le taux de retour est très faible

Pour votre information, le lien est créé sur le kiosque ainsi que l'onglet « conseil des accueils de loisirs. La demande concernant le document sur le kiosque doit faire l'objet d'une étude de développement auprès du service informatique.

- La transmission d'informations par SMS en plus des mails est plébiscitée, mais l'information par affichage et support papier est souhaitée également.

Le projet d'envoi par SMS est à l'étude

- Les parents demandent à connaître très en amont les ouvertures de centres pour les vacances ainsi que les points d'accueils pour les transports en car sur les accueils de loisirs.
- Les parents demandent à mieux être informés sur les projets des accueils de loisirs et les activités durant les vacances

Annexe 2, vous est proposé un calendrier annuel des ouvertures de centres durant les vacances

Si vous le souhaitez, vous pouvez par retour de mail nous communiquer votre avis

- Les parents souhaitent une meilleure diffusion des informations sur les accueils de loisirs et pour beaucoup se plaignent de devoir rester à l'extérieur des locaux. Les parents ayant des soucis avec le centre de loisirs trouvent regrettable de devoir évoquer leurs difficultés devant tout le monde à l'entrée des locaux
- Les parents demandent à être abrités pour pouvoir attendre devant les portes lorsqu'on va chercher les enfants pour les leur ramener
- Les parents demandent plus de flexibilité dans les modalités d'accueil des études (horaires de sortie, jours de fréquentation) et la possibilité d'être facturés à la soirée.

Mme LE MOING explique qu'elle communiquera à Mme LE BERRE les remarques des familles sur les études.



Conseils des accueils de loisirs du 3ème trimestre :

Trois conseils seront organisés comme suivant :

- Ferry/Bertin/4 noyers/ sur **FERRY le mercredi 16 mai à 18h30**
- Bel air/ Croc/ Buisson/Carnot sur **BUISSON le mercredi 23 mai à 18h30**
- Arc en ciel/ Source/Guyon/ Gare/Montédour/CSC sur **GUYON le mercredi 30 mai à 18h30**

Thème : Retranscription des décisions prises pour le fonctionnement à la rentrée scolaire 2018/2019